

# Participation par enfant inscrit au catéchisme

En CE1, CE2, CM1, CM2 – Année 2022/2023

La participation aux frais pour l'année de catéchisme comprend un emploi de coordinateur à mi-temps rémunéré, la fourniture des supports, de tout le matériel pédagogique, ainsi que le chauffage et l'assurance. Les catéchistes sont bénévoles.

La paroisse ne reçoit aucune subvention, elle ne vit que de la participation de ses membres.

L'argent ne doit en aucun cas être un empêchement à venir au catéchisme, ayez la simplicité de nous en parler.

	Cotisation annuelle par enfant inscrit au catéchisme
Revenu <u>mensuel</u>	
Jusqu'à 2000 euros	45
De 2000 à 5000 euros	85
Au-dessus de 5000 euros	105

**Abonnement à Magnificat si vous le souhaitez : 9,90€**

**Vous pouvez faire un chèque global (participation aux frais et abonnement Magnificat)**

Merci de libeller vos chèques à « Paroisse Écully ou Dardilly ou Champagne-Duchère », en fonction du lieu d'inscription)